

# ACCÈS À LA QUALIFICATION AUX MÉTIERS D'ANIMATEUR

## Présentation

L'accès à la qualification aux métiers d'Animateur est une action du "Programme Régional de Formation vers l'Emploi". Cette formation en alternance va vous permettre d'approfondir vos connaissances du secteur professionnel de l'animation, de découvrir le métier d'animateur socioculturel, d'acquérir des compétences professionnelles, et de valider les pré requis afin d'intégrer une formation de niveau 3 CPJEPS ou de niveau 4 BPJEPS "Animation".

## Infos pratiques

### CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

#### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- L'accès à la qualification aux métiers d'Animateur est une formation courte en alternance pour vous faire découvrir et approfondir le monde du secteur professionnel de l'animation.
- Sa finalité est de confirmer votre projet professionnel et de faciliter l'entrée en formation et notamment en apprentissage.
- Durant le temps de formation vous pourrez découvrir : des activités sportives (Tchoukball, jeux sportifs collectifs, jeux de plein air...) ; des activités scientifiques (robotiques, des constructions avec du matériel de récupération...) ; des activités d'expression (théâtre, vidéo...)

#### PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

- Justifier d'une motivation pour l'encadrement des activités sportives ou des activités socioculturelles
- Justifier une première expérience d'encadrement dans l'animation ou le sport.
- Pratiquer une ou plusieurs activités sportives, culturelles.
- Avoir une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale.

#### OBJECTIFS DE FORMATION

- Être capable de rechercher une structure pour la période de formation ; promouvoir sa candidature dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ; communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle ; préparer et animer une séance, gérer un groupe ; rechercher des informations, d'atteindre un objectif visé ; animer des activités de loisirs, adapter et évaluer son action.

#### CONTENUS DE FORMATION

- **Modules d'enseignements généraux** : technique de communication orale et écrite ; analyse de l'environnement professionnel, institutionnel, juridique, et social ; valider le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ; culture numérique ; utiliser la bureautique (rechercher l'information, avoir une attitude citoyenne, communiquer, collaborer en réseau).
- **Modules d'enseignements professionnels** : pratique et connaissances des fondamentaux des différents domaines d'activités scientifiques et techniques, culturelles et d'expression et activités physiques de loisirs ; pratiquer les activités liées au CPJEPS et BPJEPS spécialités Animateur ; préparation et mise en place de situation d'animation socioculturelle ; connaissance des publics ; pédagogie des activités ; réglementation des activités.

- **Modules transversaux** : module de sensibilisation aux principes de développement durable (comprendre le contexte, les enjeux et les acteurs, identifier les éléments liés aux publics, aux milieux de pratique). Module de préparation à l'emploi (rechercher une structure pour la période de stage en entreprise, confirmer son projet professionnel, promouvoir sa candidature dans le cadre de la recherche d'un contrat d'apprentissage).

### DATES, PÉRIODES, ÉCHÉANCIER

#### DATES DE FORMATION

- Entrée et sortie permanente
- Du 23 septembre au 06 décembre 2024

#### DURÉE DE LA FORMATION ET L'ALTERNANCE

- Centre de formation : 252 heures
- Structure alternance : 133 heures
- La formation se déroule en alternance : 4 jours /1 jours en situation professionnelle par semaine et vacances scolaires
- Centre de formation : Lundi - Mardi - Jeudi-Vendredi
- Structure alternance : Mercredi et Congés scolaires

#### DATES DES SÉLECTIONS DES CANDIDATS

- Mercredi 18 septembre 2024

#### LIEU DE FORMATION

- Com'Tech : 83, avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

### PUBLIC CONCERNÉ

#### A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Être demandeur d'emploi (public prioritaire sans qualification professionnelle) ou être inscrit à une Mission Locale.
- Demander une prescription auprès de votre mission Locale ou du Pôle Emploi.

#### PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

- Pour les personnes en situations de handicap, nous contacter afin de vous mettre en relation avec le référent handicap du centre de formation.

#### RÉFÉRENT HANDICAP

- **Madame Jocelyne BOUA**  
Email : [contact@comtech-formation.org](mailto:contact@comtech-formation.org)  
Téléphone : 01 41 95 04 53

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

### CONTACT

- Madame Jocelyne BOUA

Email : contact@comtech-formation.org

Téléphone : 01 41 95 04 53

### INSCRIPTIONS

- Télécharger : [www.comtech-formation.org](http://www.comtech-formation.org)

- Le dossier d'inscription doit être transmis par courrier ou courriel.

### INFORMATION COLLECTIVE

- Mercredi 21 juin et mercredi 06 septembre 2023 à 14h30 (en visioconférence).

- Pour les informations collectives en visioconférence, inscription obligatoire sur le site afin que l'on vous envoie le lien de la conférence.

### CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

- Dépôt de dossier soit par courrier, courriel ou sur place sur rendez-vous.

- Entrée et sortie permanente.

## COÛTS ET FINANCEMENTS

### FRAIS D'INSCRIPTION

- Aucun.

### COÛT PARCOURS COMPLET

- Formation prise en charge par le Conseil Régional Ile de France et Pôle emploi.

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement de la formation par le Conseil Régional Ile de France / Pôle Emploi

- Les stagiaires accueillis ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle (avec possibilité d'obtenir une rémunération de l'ASP ou Pôle emploi).

## CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

### MODALITÉS DE SÉLECTION

- Vous devez réussir la sélection comprenant : des épreuves écrites : rédaction, réflexion, encadrement, activités ; un entretien qui s'appuiera sur les motivations du candidat à intégrer cette formation et ses expériences précédentes.

### MÉTHODES DE FORMATION

- Apports théoriques.

- Exercices d'application à partir de cas concrets.

- Pratique et technique d'activité.

- Travail en groupe.

- Conseil individualisé.

- Mise en situation professionnelle.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le stagiaire fournit un dossier récapitulatif du fonctionnement de sa structure, son rôle et le répertoire d'activités qu'il a constitué et le présente au cours d'un entretien.

### DÉBOUCHÉS

- Animatrice / Animateur socio-culturel.

- Débuter un cursus de formation diplômante CPJEPS "Animateur d'Activité et de la vie Quotidienne", BPJEPS "Loisirs Tous Publics", BPJEPS "Animation Sociale".

- Secteurs publics : les collectivités territoriales, les municipalités (service des sports, accueil périscolaire, service jeunesse).

- Secteurs privés : associations, centre sociaux, clubs, entreprises de loisirs...